



# MUNICIPALITE DE LEYSIN

## Déclaration d'intérêts

En regard des Règles et usages de la Municipalité amendé le 24 novembre 2025,  
Se référant par analogie à l'article 8 de la Loi sur le Grand Conseil vaudois du 8 mai 2007,  
le/la Syndic-que ou le/la Municipal-e ci-dessous déclare ses intérêts (hors mandats assumés ès fonction  
de Syndic-que / Municipal-e) comme suit :

Nom : NIKLES

Prénom : DANIEL

Type	Activité/fonction concernée	Description des intérêts
Activité(s) professionnelle(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>Enseignant</li><li>Membre du Conseil de direction de l'établissement scolaire local</li></ul>	
Fonctions assumées au sein d'organes d'administration, de direction et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public		
Fonctions permanentes de direction assumées pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers		
Fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, de l'Etat et des communes vaudoises		
Fonctions politiques importantes		

Le soussigné déclare en outre que les informations ci-dessus sont complètes et exactes.

Ainsi fait à Leysin, le *27 novembre 2025*

Signature :